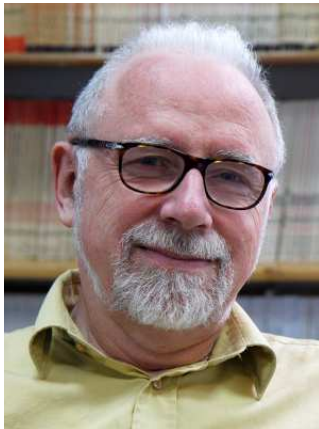


**CELY**

Croyants En Liberté  
Yvelines



**L'ACCUEIL DE L'ETRANGER,  
L'AUTRE QUI VIENT D'AILLEURS**

**Christian Mellon sj**

**Soirée organisée le 11  
Décembre 2014 par le CELY  
au Centre Huit à Versailles**

Plutôt qu'un résumé de cette conférence riche et très bien documentée, voici parmi tous les points qui ont été abordés, trois idées forces. Elles peuvent nous aider à mieux aider ceux qui nous entourent à y voir clair sur cette question et à mieux accueillir, nous aussi, les étrangers que nous rencontrons sur notre chemin :

### **1° Repartir des données chiffrées**

La France se distingue de ses voisins européens par deux traits importants :

- **la France a beaucoup accueilli de 1850 à 1950 car elle avait une faible natalité**

D'autres pays européens avaient alors une forte natalité. A la demande des militaires et des industriels, la France a accueilli après 1850 de nombreux Polonais, Italiens, Espagnols, Portugais.... Résultat : 1 Français sur 4 (22,5 % exactement) a au moins un de ses 4 grands-parents né étranger ; 1 sur 3 a l'un de ses 8 arrière-grands-parents né à l'étranger. La France a donc été un pays d'accueil.

Ainsi, le nombre de « Français d'origine étrangère » est important : 13,5 millions (22,5 % de la population) ont un de leurs 4 grands-parents venu d'ailleurs : 3 millions du Maghreb ; 2,6 d'Italie ; 1,5 d'Espagne ; 1,1 du Portugal. Ce nombre est faible pour l'Afrique noire (1 million) et la Turquie (1 million) car l'immigration venant de ces régions est récente. Les populations auxquelles les médias (et certains hommes politiques) attribuent volontiers nos difficultés (populations originaires de Maghreb, + Afrique noire + Turquie) ne constituent que 4 millions de personnes, soit seulement 30 % de la population d'origine étrangère, et moins de 7 % de la population totale de la France.

- **aujourd'hui, la France a un taux de croissance naturelle parmi les plus élevés d'Europe et par suite accueille assez peu.**

Avec 2 enfants par femme, son « besoin » de nouveaux migrants est moins fort que celui de ses voisins. De tous les grands pays d'Europe, la France est le pays qui accueille le moins de migrants en proportion de sa population : son « solde migratoire » est de 70 à 90 000 par an.

Parmi les grands pays d'Europe, elle est le seul pays dans lequel le solde migratoire ne constitue qu'une petite partie de la croissance démographique : entre 20 et 25 % de cette croissance, selon les années ; l'essentiel est assuré chez nous par la croissance du solde naturel (naissances moins décès).

En 2012, la France a accordé 193.000 titres de séjour par an : 87 000 pour les familles, 60 000 pour les études, 18 000 à titre humanitaire, 16 000 pour le travail, 12 000 divers.

En 2013, 66 000 demandes d'asile (dont 16 000 mineurs) ont été déposées en France, chiffre qui place la France en tête des pays européens en chiffre absolus, mais en 10<sup>e</sup> position en pourcentage. Elle a accordé le statut à 25 % d'entre eux(17.000).

La France métropolitaine comprend 5,8 millions d'immigrés (= de personnes nées hors de France vivant en France depuis plus d'un an, dont : 3,5 M étrangers + 2,3 M naturalisés. Soit 8,8 % de la population métropolitaine (66 Millions d'habitants).

En 2012, parmi les immigrés entrés légalement :

- 50% venaient d'un pays européen, majoritairement portugais, britanniques, espagnols, italiens ou allemands
- 30% de pays africains, moitié du Maghreb, moitié d'Afrique noire.

La fécondité des femmes migrantes reste supérieure à celle de la moyenne des Françaises dans la première génération. Mais comme ces femmes sont peu nombreuses, leur fécondité n'accroît que très marginalement le taux de fécondité global : ce taux de 2 enfants par femme ne serait réduit que de 0,1, soit 1,9 enfant par femme sans les femmes issues de l'immigration.

Le niveau moyen de qualification des migrants récents est égal à celui de la population française.

Le nombre de personnes originaires de pays de culture musulmane : environ 5 Millions. Le nombre de « musulmans » n'est pas mesurable ; il est forcément inférieur, beaucoup étant ou indifférents ou athées. Ce qui a changé, c'est que les musulmans sont désormais beaucoup plus « visibles » dans notre espace public; d'où notre impression que leur nombre serait en forte croissance, impression qui est fautive.

## 2° Une intégration structurelle difficile

Il convient de ne pas noircir le tableau. Le modèle français d'intégration a d'indéniables ratés, mais il n'est pas en panne : tous les indicateurs montrent que, à la deuxième génération, ou parfois seulement à la troisième, les personnes issues de l'immigration sont pour la plupart intégrées : elles se disent et se sentent françaises. Quant au nombre de mariages mixtes, c'est en France qu'il est le plus élevé de tous les pays d'Europe.

Le paradoxe c'est que les personnes d'origine étrangère qui expriment un ressentiment contre la société française le font au nom même des valeurs de cette société ! C'est en invoquant « l'égalité », le « droit au respect » que des jeunes protestent contre les discriminations dont ils se sentent victimes.

La sociologue Dominique Schnapper distingue :

- l'« **intégration culturelle** », « *adoption des modèles culturels de la société d'installation* »
- l'« **intégration structurelle** », « *participation aux différentes instances de la vie collective, en particulier au marché du travail* ».

Selon D. Schnapper, « **l'intégration culturelle a été en France toujours plus rapide et plus facile que l'intégration structurelle**. De cet écart entre l'une et l'autre naissent les frustrations des individus et leur ressentiment à l'égard de l'ordre social »

On touche là à une autre spécificité française, rappelée par D. Schnapper : « Comparés aux descendants des migrants en Angleterre ou en Allemagne, les enfants de migrants français sont les plus ignorants et les plus détachés de la culture d'origine de leurs parents, les plus totalement acculturés à la langue et à la culture locale, mais ce sont aussi ceux pour lesquels l'accès au monde du travail est le plus difficile ».

Si, à la question cruciale de l'emploi on ajoute les autres composantes de l'intégration structurelle (habitat, scolarité, discriminations au faciès, etc.), on comprend pourquoi c'est dans les lieux où se concentrent ces dysfonctionnements - les « quartiers sensibles » - que l'on trouve en plus grand nombre des jeunes Français nés de parents migrants exprimant, parfois violemment, non pas leur refus de s'intégrer à la société française, mais la colère de se sentir exclus du bénéfice des valeurs mêmes qu'elle leur a inculquées.

## 3° Favoriser une culture de la rencontre

Comment associer les communautés chrétiennes souvent gagnées par une opinion publique parfois hostile envers les immigrés à des actions de solidarité ?

Réponse proposée par Jean Paul II : « *Lorsque la compréhension du problème est conditionnée par les préjugés et des attitudes xénophobes, l'Église ne doit pas manquer de faire entendre la voix de la fraternité, en l'accompagnant de gestes qui attestent du primat de la charité* ». (Message de 1996)

Réponse récente du pape François : Il y a nécessité d'un « *changement d'attitude envers les migrants ... le passage d'une attitude de défense et de peur, de désintérêt ou de marginalisation, qui en fin de compte correspond à la « **culture du rejet** », à une attitude qui ait comme base la « **culture de la rencontre** », seule capable de construire un monde plus juste et fraternel, un monde meilleur* » (Message pour la journée mondiale du migrant et du réfugié, 2014).

L'Église prend part à ce travail de conversion d'une « culture du rejet » à une « culture de la rencontre », à cette résistance à la « mondialisation de l'indifférence » (expression du pape François dans son homélie à Lampedusa, en juillet 2013) de deux manières:

- rappeler à temps et à contretemps l'invitation évangélique inconditionnelle à accueillir l'étranger « *J'étais étranger et vous m'avez accueilli* » (Mt 25, 35),
- faire avec d'autres « œuvre de vérité » pour prôner cet accueil, car les idéologies du rejet s'abritent derrière beaucoup d'idées fausses et d'ignorance des faits. En s'appuyant sur le savoir des experts, il convient de souligner que la migration ne constitue pas d'abord « un problème », mais « un fait social global » qui comporte de nombreux aspects positifs.

« *En marche avec les migrants et les réfugiés, l'Église s'engage à comprendre les causes qui sont aux origines des migrations, mais aussi à travailler pour dépasser les effets négatifs et à **valoriser les retombées positives sur les communautés d'origine, de transit et de destination des mouvements migratoires*** » (Message du pape François pour la journée mondiale du migrant et du réfugié, 2014).

## **Conclusion**

L'accueil du « frère venu d'ailleurs » est parfois un devoir moral. Il est, bien plus souvent qu'on ne le croit, une source d'enrichissement mutuel, une manière de « construire un monde meilleur ».

%%%%%%%%%